

Nouvelles inculpations.

D'importantes dépositions ont été recueillies ces dernières semaines par la Cour Suprême de RIOM .

Montrer qu'en aboutissant aux nouvelles inculpations dont font l'objet MM. Léon BLUM, Georges Mandel et Paul REYNAUD elles confirment à la fois le bien fondé et l'ampleur de ce grand procès et les nécessités d'une instruction approfondie dont les apparentes lenteurs , en réalité s'expliquent par la complexité des agissements criminels ou funestes des inculpés .

En effet ces dépositions minutieusement recueillies ainsi que les volumineux documents étudiés par la Haute Juridiction de RIOM, ont amenées le Procureur Général à élargir singulièrement le champ des investigations de la Justice .

C'est ainsi qu'à l'inculpation dont il fait l'objet , s'ajoute au compte de M. MANDEL une nouvelle information pour corruption et spéculation sur les valeurs françaises et que M. Paul Reynaud sera inculpé aussi pour détournement de fonds publics et complicité .

Quant à M. Léon BLUM il est inculpé d'avoir, étant au Gouvernement, trahi les devoirs de sa charge .

Montrer combien la France a été aussi victime d'agissements coupables de la part de ceux qui , non contents de la livrée à la démagogie et aux influences de l'étranger , spéculé sur la renommée et allaient jusqu'à détourner les deniers publics en utilisant les pouvoirs de leur charges aux postes les plus élevés .